
Norme internationale



5995/2

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pneumatiques et jantes pour cyclomoteurs — Partie 2: Jantes

Moped tyres and rims — Part 2: Rims

Première édition — 1984-12-01

CDU 629.11.012.61 : 629.118.35

Réf. n° : ISO 5995/2-1984 (F)

Descripteurs : cyclomoteur, jante, dimension, désignation.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 5995/2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*.

Pneumatiques et jantes pour cyclomoteurs — Partie 2: Jantes

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 5995 fixe les dimensions des jantes de pneumatiques pour cyclomoteurs. Elle est applicable aux dimensions du profil de la jante nécessaires pour le montage du pneumatique et l'ajustement de celui-ci sur la jante.

La désignation, les cotes et les capacités de charge des pneumatiques sont données dans l'ISO 5995/1.

2 Références

ISO 3911, *Roues/jantes — Nomenclature, désignation, marquage et unités de mesure.*

ISO 4249/3, *Pneumatiques et jantes pour motocycles (Séries dont les dimensions sont désignées par des pouces codes) — Partie 3: Jantes.*

ISO 5995/1, *Pneumatiques et jantes pour cyclomoteurs — Partie 1: Pneumatiques.*

ISO 6054/2, *Pneumatiques et jantes pour motocycles (codes de diamètre 4 à 12) — Type scooter — Partie 2: Jantes.*¹⁾

3 Généralités

3.1 Profil de la jante

Le profil de la jante côté pneumatique doit être lisse et sans bord aigu.

3.2 Trou de jante pour la valve

Le trou de jante pour la valve doit être centré au fond de la gorge de la jante. Les bords du trou doivent être arrondis ou chanfreinés du côté pneumatique et ne doivent pas avoir de bavures qui peuvent endommager la valve du côté moyeu.

3.3 Définition de H_1 et L_1

H_1 représente la hauteur libre du creux de jante, au-dessus du ruban de fond de jante, nécessaire pour le montage du pneumatique.

L_1 est la largeur du creux de jante au-dessus du ruban de fond de jante.

1) Actuellement au stade de projet.

Section un: Jantes à repos de talon incliné (rebord droit)

4 Désignation et marquage

Une jante doit être désignée par les codes de diamètre nominal et de largeur nominale (par exemple: 18 × 30,5).

6 Diamètres des jantes

Le code de diamètre nominal et le diamètre spécifié des jantes ainsi que les diamètres de la jante de mesure sont indiqués dans le tableau 2.

5 Profil des jantes

Les dimensions et tolérances des jantes à repos de talon incliné sont indiquées dans le tableau 1.

7 Largeurs de jante permises

Les codes des largeurs de jante permises pour les pneumatiques de cyclomoteurs sont donnés dans le tableau 3.

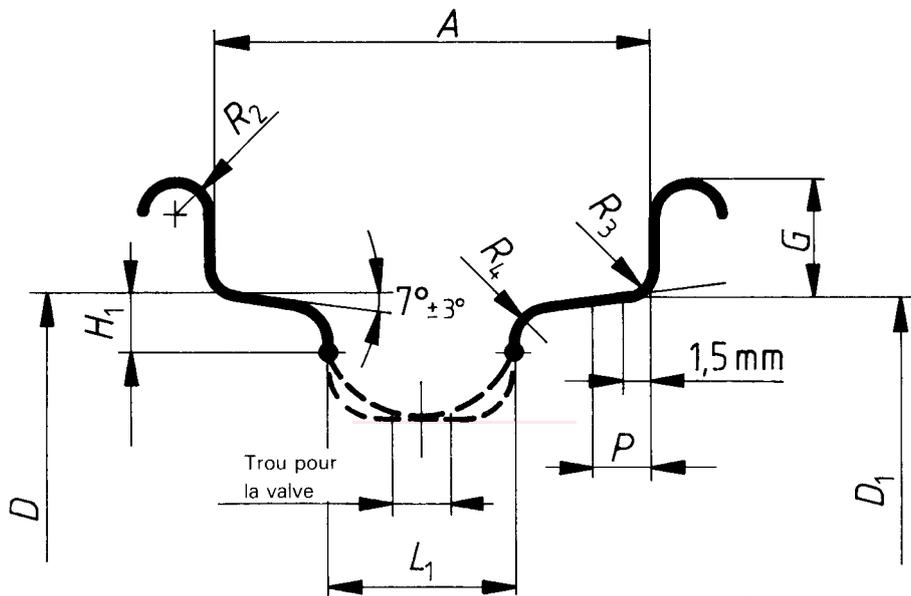


Figure 1 — Profil des jantes à repos de talon incliné (rebord droit)

Tableau 1 — Dimensions des jantes à repos de talon incliné (rebord droit)

Dimensions et tolérances en millimètres

Code de largeur nominale de jante	A ± 1	G + 0,5 - 1	P min.	H ₁ ^{1),2)} min.	L ₁ min.	R ₂ min.	R ₃ max.	R ₄ min.
27	27	7,5	3,5	3,5	14	2,5	1	2,5
30,5	30,5	8	3,5	3,5	14	2,5	1	2,5
34	34	10	4,5	4,5	16	4,5	1,5	3
38	38	10,5	5	5	16	7	1,5	3,5

1) Pour les jantes de diamètre inférieur ou égal à 400 mm, on doit augmenter la profondeur H_{1, min} de 1 mm.

2) La dimension H₁ en liaison avec la dimension L₁ définit l'espace libre au-dessus du fond de gorge et des têtes de rayons, une fois le ruban de fond de gorge monté, permettant un montage satisfaisant du pneumatique. La profondeur de gorge réelle de la jante doit être définie sous la responsabilité du fabricant de jantes de façon à atteindre l'objectif ainsi visé.

Tableau 2 – Diamètres spécifiés des jantes et diamètres de la jante de mesure

Code de diamètre nominal de jante	Diamètre spécifié de la jante D mm	Diamètre de la jante de mesure ¹⁾ D_1 mm
14	357,47	357,1
15	382,87	382,5
16	405,97	405,6
17	433,67	433,3
18	459,07	458,7
19	484,47	484,1
21	535,27	534,9

1) La tolérance sur la circonférence mesurée au niveau du repos du talon ($\pi \cdot$ diamètre de mesure de la jante est ± 2 _{0,5} mm).

Tableau 3 – Codes des largeurs de jante permises (pneumatiques pour cyclomoteurs)

Code de diamètre nominal de jante	Grosseur nominale de boudin S_N Code	Codes des largeurs de jante permises	
		Jantes à repos de talon incliné	Jantes WM à repos de talon cylindrique ¹⁾
≥ 12	1 3/4	27 – 30,5	1.20
	2	27 – 30,5 – 34	1.20 – 1.35
	2 1/4	27 – 30,5 – 34 – 38	1.20 – 1.35 – 1.50
	2 1/2	30,5 – 34 – 38	1.20 – 1.35 – 1.50 – 1.60
	2 3/4	34 – 38	1.35 – 1.50 – 1.60 – 1.85
	3	38	1.50 – 1.60 – 1.85
≤ 10	2 1/2 3	Jante en deux parties ²⁾	Jante à base creuse ²⁾
		1.50 – 1.75	1.50 ³⁾ – 1.85 ³⁾
		1.75 – 2.10	1.85 ³⁾ – 2.15 ³⁾ – 2.50 – 2.50C

1) Voir ISO 4249/3 pour les détails.

2) Voir ISO 6054/2 pour les détails.

3) Profil MT.

Section deux: (À l'étude)

Annexe

Codes des largeurs de jante permises pour les pneumatiques des cyclomoteurs et motocycles de petite cylindrée conçus pour une vitesse maximale de 100 km/h

(Cette annexe est donnée uniquement à titre indicatif; elle ne fait pas partie intégrante de la Norme.)

NOTE — L'ISO 5995/1 donne d'autres détails concernant les pneumatiques pour cyclomoteurs.

Tableau 4 — Codes des largeurs de jante permises

Grosueur nominale de boudin S_N Code	Codes des largeurs de jante permises
	Jantes à repos de talon cylindrique
2	1.20 – 1.35 – 1.50 – 1.60
2 1/4	1.20 – 1.35 – 1.50 – 1.60
2 1/2	1.35 – 1.50 – 1.60 – 1.85
2 3/4	1.50 – 1.60 – 1.85
3	1.60 – 1.85 – 2.15
3 1/4	1.85 ¹⁾ – 2.15 ¹⁾

1) Les jantes à profil MT sont aussi permises.

